|  |
| --- |
| Référence de l’article. Cet espace est réservé au secrétariat de la revue. *Ussnan*, *00*(00), 00-00. |

**Titre** (dans la langue de rédaction de l’article)

**Titre**

(en tamazight, sinon en anglais pour les articles rédigés en tamazight)

**Prénom NOM[[1]](#footnote-1)**

*Etablissement d’affiliation, Pays, e-mail*

**Prénom NOM[[2]](#footnote-2)**

*Etablissement d’affiliation, Pays, e-mail*

**Agzul** (résumé en tamazight)

Le résumé doit expliquer clairement le sujet, la problématique et la démarche de l’auteur. Rien d’autre. Il doit respecter strictement la forme de ce texte. Seul le résumé en tamazight doit être mis, dans tous les cas, sur cette première page. Il est mis dans la page suivante s’il y a un manque d’espace pour cause de présence de deux auteurs. Si l’article est rédigé en tamazight, seul le résumé en anglais doit suivre. Celui-ci se met dans tous les cas au début de la page suivante. Si l’article est rédigé en français ou en arabe, le résumé dans la langue de rédaction suit celui en anglais. (100 mots au maximum)

***Awalen-tisura***: Mot-clé A, mot-clé B, mot-clé C, mot-clé D, mot-clé E (en ordre alphabétique)

**Titre en anglais**

(pour les articles rédigés en français ou en arabe)

**Abstract**

(résumé en anglais)

Le résumé doit expliquer clairement le sujet, la problématique et la démarche de l’auteur. Rien d’autre. Il doit respecter strictement la forme de ce texte. Seul le résumé en tamazight doit être mis, dans tous les cas, sur cette première page. Il est mis dans la page suivante s’il y a un manque d’espace pour cause de présence de deux auteurs. Si l’article est rédigé en tamazight, seul le résumé en anglais doit suivre. Celui-ci se met dans tous les cas au début de la page suivante. Si l’article est rédigé en français ou en arabe, le résumé dans la langue de rédaction suit celui en anglais. (100 mots au maximum)

***Awalen-tisura***: Mot-clé A, mot-clé B, mot-clé C, mot-clé D, mot-clé E (en ordre alphabétique)

**Résumé**

(dans la langue de rédaction de l’article, arabe ou français)

Le résumé doit expliquer clairement le sujet, la problématique et la démarche de l’auteur. Rien d’autre. Il doit respecter strictement la forme de ce texte. Seul le résumé en tamazight doit être mis, dans tous les cas, sur cette première page. Il est mis dans la page suivante s’il y a un manque d’espace pour cause de présence de deux auteurs. Si l’article est rédigé en tamazight, seul le résumé en anglais doit suivre. Celui-ci se met dans tous les cas au début de la page suivante. Si l’article est rédigé en français ou en arabe, le résumé dans la langue de rédaction suit celui en anglais. (100 mots au maximum)

***Awalen-tisura***: Mot-clé A, mot-clé B, mot-clé C, mot-clé D, mot-clé E (en ordre alphabétique)

**Titre de l’article** (Texte en Times New Roman, 12, 1.5)

Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte

texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte.

* Alinéa de 1.25 cm pour la première ligne de chaque paragraphe.
* Éviter, à la fin et au début d’une page, les lignes orphelines et les lignes veuves.
* **25 000 à 45 000 caractères**, espaces compris.
* L’article doit être totalement ANONYME, aucune indication renvoyant à son auteur n’est acceptée.
* La revue adopte le terme « **amazigh** » au lieu du terme « **berbère**».
* Ne pas écrire les noms propres entièrement en majuscules.

**NI l’introduction NI la conclusion** de l’article ne doit apparaître comme titre.

La conclusion commence dans un nouveau paragraphe qui doit être décalé de 12 points du texte qui la précède.

**Les notes de bas de page[[3]](#footnote-3)**

**Titres et sous-titres** : **en gras**, minuscules, taille 12.

1. **Titre niveau 1**
	1. **Titre niveau 2**

Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte.

* + 1. ***Titre niveau 3***

Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte.

* + - 1. **Titre niveau 4.** Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte Texte texte texte texte.
				1. ***Titre niveau 5.*** Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte Texte texte.

**Puces :** Utiliser les petites puces circulaires.

* Elément 1 (Mettre la référence sur la même ligne, taille 11)

**Les exemples** : à numéroter.

**Tableaux et figures** :

**Tabeau 1**

*Tableau analytique*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Identification** | **Sujet 1** | **Sujet 2** | **Sujet 3** |
| **A** | Ab | Hi | Pq |
| **B** | Cd | Jk | Rs |
| **C** | Ef | Lm | Tu |
| **Résultat** | Gh | No | Vw |

Eviter d’insérer un tableau à cheval sur deux pages. Dans l’impossibilité, reproduire la ligne de son en-tête au début de la deuxième page.

**Figure 2**

*Une inscription libyco-punique sur la côte de la Kabylie, à Cap Djinet précisèment*.



Dessin de J.-P. Laporte, d’après J. Lecerf, reprenant une inscription libyco-punique de Cap Djinet. De J.-P. Laporte (2015), Punicisation. Dans *S. Chaker (dir.), Encyclopédie berbère : Protohistoire-Quinquegentanei* (39, p.p. 6609-6624). Peeters. https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.3970

**Important:**

La source d’une carte ou d’une illustration doit être indiquée.

Les figures et autres illustrations doivent être de bonne qualité.

**Annexes**

* Les documents longs en annexes, après la liste des références bibliographiques.
* Les annexes doivent être citées dans le texte.
* Exemple : Annexe B : *Liste de la filmographie amazighe*

**Les références** **infrapaginales**

* Les titres **d’articles, de chapitres et de pages Internet à mettre entre guillemets dans le texte.**
* **Les titres de livres, de rapports et de périodiques en italique.**
* **Ajouter, entre parenthèses dans le texte, aux sites et périodiques (si possible) leurs url et aux logiciels leurs versions.**
* Indiquer le numéro de page s’il existe, sauf s’il s’agit d’un ouvrage cité dans son ensemble.
* Une référence à plusieurs pages : (pp. 16-17), (pp. 38, 97, 152).
* Reprendre intégralement une référence déjà citée dans le texte. Seule l’année peut ne pas être **répétée si elle est déjà citée dans le même paragraphe et que celui-ci contient plusieurs citations narratives.**
* **Un seul auteur** : (Chaker, 1987, p. 154).
* **Même auteur avec plusieurs travaux** : (Bourdieu, 1980, 2000).
* **Deux co-auteurs** : (Bounfour & Chaker, 1996, p. 25).

 Dans une citation narrative, utiliser *et* à la place de *&*.

* **Trois co-auteurs et plus** : (Merolla et al., 2012).

Dans une phrase, et al. est remplacé par et co-auteur(e)s.

Dans la bibliographie, citer tous les co-auteurs dans la limite de 20 noms.

* **Plusieurs travaux dans une seule référence** : (Dallet, 1982 ; Haddadou, 2007 ; Taifi, 1991).
* **Un auteur qui se réfère à un autre auteur : mentionner aussi la référence de celui-ci, sans l’ajouter à la liste bibliographique.**
* **Absence de référence de la source principale : Boulifa (cité dans Mammeri, 1990).**

**Les citations**

* Privilégier les citations narratives (reformulation) aux citations directes (entre guillemets).
* La première lettre en majuscule d’une citation doit être transformée en minuscule si elle est insérée au milieu d’une phrase.
* Le point final à mettre à l’extérieur de la citation : « La berbérité des romans de Mammeri n’exclut pas naturellement leur algérianité » (Déjeux, 2010, paragr. 17).

**Citation traduite**

* Une citation insérée dans sa langue d’origine : mentionner sa traduction en note de bas de page.
* Une citation traduite par un auteur : l’indiquer dans le texte par la formule (traduit de Nom de l’auteur, année, p.).
* Citation traduite par l’auteur de l’article : sans guillemets et sans le texte d’origine, citer seulement sa source. Dans la liste bibliographique, la référence doit être gardée dans sa langue d’origine et lui adjoindre la traduction du titre entre crochets.
* **Citation de 40 mots** **ou** **moins** : sans italique et entre guillemets français « ». Les guillemets ne doivent pas coller aux mots.
* Les guillemets anglais “ ” sont mis pour une citation dans une citation.
* **Citations de plus de 40 mots** : à mettre dans un paragraphe en retrait, sans alinéa, sans guillemets, sans italique, interligne simple et même taille que le reste du texte. La référence est à placer à la fin, sur la même ligne.

**Liste des références**

(À décaler de 12 points du texte précédent)

* Privilégier les sources les plus récentes.
* Les sources non citées dans le texte **sont exclues** de la liste des références. En revanche, toutes celles citées dans le texte doivent y figurer **obligatoirement**.
* **Ne figurent pas dans la liste des références les périodiques, les sites Internet et les logiciels cités dans leur ensemble.**
* Retrait de 1,25 cm pour chaque référence à partir de la deuxième ligne :

Khellil, M. (1983). Le trilinguisme des Kabyles : une richesse et une menace. *Anthropologie et société*, 07(mars), 97-108.

* Les références à classer alphabétiquement (sur la base du nom du premier auteur).
* Terminer chaque référence avec un point sauf celles contenant un doi ou une url.
* Doi n’apparait pas en une indication séparée mais ainsi : <https://doi.org/>...
* L’url n’est nécessaire qu’en l’absence du doi.
* La mention « consulté le… sur… » n’est nécessaire que dans le cas où le document consulté sur le Net est susceptible d’être modifié (comme dans une encyclopédie ou un réseau social).

**Nom de l’auteur**

* **De 2 à 20 co-auteurs : indiquer les noms des 20 co-auteurs, en les séparant avec une virgule et on met une esperluette (&) avant le nom du dernier co-auteur.**
* **21 co-auteurs et plus** : en citer seulement 20 : Nom, Initiale., des 19 premiers, trois points de suspension, Nom et Initiale du dernier co-auteur.

**Le titre**

**Seule la première lettre du titre prend une majuscule. Si le titre est en deux niveaux, les séparer par deux points :**

Yacine-Titouh, T. (2006). *Si tu m'aimes, guéris-moi : études d'ethnologie des affects en Kabylie*. Maison des sciences de l'homme.

* Le titre d’un article n’est pas mis en italique contrairement aux titres d’un livre et au volume.
* Ne pas indiquer le lieu de l’édition et les indications associées aux maisons d’édition (Inc, Ltd, LLC etc.).

**Livres (ouvrages)**

* **Edition papier :** **Nom, Initiale.** (Année). *Titre du livre : sous-titre* (éd., *vol.*). Maison d’édition. (S’il existe plusieurs maisons d’édition les séparer par un point-virgule).
* **Livre avec deux auteurs** :**Nom, Initiale. & Nom, Initiale.** (Année). *Titre du livre : sous-titre* (éd., *vol.*). Maison d’édition.
* **Ouvrage collectif** : **Nom, Initiale. (Dir.) (Année). *Titre de l’ouvrage collectif*. Maison d’édition. Doi**
* **Chapitre dans un livre collectif ou actes de colloque :** Nom, Initiale de l’auteur du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Initiale., Nom de l’auteur ou éditeur de l’ouvrage (dir.), *Titre de l’ouvrage* (éd., *vol.,* pp.). Maison d’édition. Doi ou url

C’est l’auteur du chapitre qui est à citer dans le texte.

L’indication pp. doit apparaître.

**Dictionnaire/encyclopédie**

* **Edition papier : Nom, Initiale de l’auteur. (Année). Mot consulté. Dans Initiale. Nom (dir.), *Nom du dictionnaire* (*volume*, pp.). Editeur.**

**Articles de revue :**

Servier, J. (1966). Un exemple d'organisation politique traditionnelle : une tribune kabyle, les Iflissen-Lebhar. Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, (2), pp.169-187. <https://doi.org/10.3406/remmm.1966.934>

(L’indication pp. n’apparaît qu’en l’absence du numéro de volume).

**Thèses et mémoires (version électronique)** : Nom, Initiale. (Année de publication). *Titre de la thèse* [Thèse de doctorat, Nom de l’université]. Nom de l’archive ou de la base de données. Doi ou url

**Chanson**: Nom du chanteur. (Année, jour mois de sortie de la chanson). *Titre de la chanson* [Chanson]. Dans nom de l’album. Editeur.

Le nom est celui par lequel le chanteur est connu (Idir, Takfarinas…).

L’équipe de *Ussnan* vous remercie pour l’intérêt que vous portez à la revue. Elle tient particulièrement au respect de ces règles et invite tout auteur à donner le meilleur de lui-même pour proposer un texte dans les normes APA 7ème édition. Tout autre détail manquant sur cette feuille de style vous le trouverez dans le guide détaillé disponible sur le site du CRLCA. [[Cliquez ici]](https://crlca.dz/fr/guide-de-referencement-revue-ussnan/)

1. Notice biobibliographique de l’auteur 1 : brève présentation en un paragraphe qui ne doit strictement pas dépasser les 100 mots, résumant son grade, ses fonction(s) (éventuellement, ses postes de responsabilité), sa (ses) spécialité(s), et ses intérêts scientifiques. [↑](#footnote-ref-1)
2. Notice biobibliographique de l’auteur 1 : brève présentation en un paragraphe qui ne doit strictement pas dépasser les 100 mots, résumant son grade, ses fonction(s) (éventuellement, ses postes de responsabilité), sa (ses) spécialité(s), et ses intérêts scientifiques. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les notes de bas de page ne doivent pas être utilisées pour les références, mais seulement pour les explications et autres précisions, taille 11, interligne simple. [↑](#footnote-ref-3)